

POLITIQUE DES AÎNÉS

Ville de Sainte-Anne-des-Monts



Municipalité
amie des aînés

POLITIQUE DES AÎNÉS

DÉMARCHE MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS

La mise en oeuvre de cette politique des aînés
est une responsabilité de la MRC de La Haute-Gaspésie.

Organisme porteur de la démarche : Centre d'action bénévole des Chic-Chocs

Chargé de projet et rédaction : Jérôme Emond

Révision linguistique et correction : Jérôme Emond

Mise en page : Concept K

Crédits photo : Bérengère Therrien, Rose-Aimée Saint-Laurent et Ville de Sainte-Anne-des-Monts

Imprimé au Québec, 2016



En partenariat avec :





Préface

Le conseil municipal de la Ville de Sainte-Anne-des-Monts appuie sans réserve la démarche et les objectifs que MADA Haute-Gaspésie a élaborés.

Notre population se compose de personnes de tous âges, il est donc normal de comprendre les besoins des aînés et de mettre en place une stratégie qui répondra à leurs attentes.

Vieillir dans son milieu, s'y sentir respecté et entouré, quelle belle façon de terminer les étapes de la vie. C'est ce que cette démarche sous-entend et que nous souhaitons voir se réaliser.

Micheline Pelletier
Mairesse de la ville de Sainte-Anne-des-Monts



Table des matières

1. Introduction	7
2. Comité de pilotage	8
3. Définition d'un aîné	9
4. Portrait de la Ville	10
4.1. Données démographiques et socio-économiques	10
4.2. Constats tirés des consultations	11
5. Orientations de la politique	12
6. Mise en œuvre et suivi du plan d'action	13
7. Conclusion	14
8. Remerciements	15
Plan d'action	17



1

Introduction

En juillet 2014, la MRC de La Haute-Gaspésie, en collaboration avec le Centre d'action bénévole des Chic-Chocs, a entrepris la réalisation de la démarche Municipalité amie des aînés (MADA). Ce projet visait à doter la MRC, son territoire non organisé (TNO) ainsi que ses huit municipalités constituantes de politiques et de plans d'action concrets à mettre en oeuvre en faveur des aînés.

Après la nomination d'un élu responsable du dossier par le conseil municipal, un comité de travail a été formé. D'abord, les membres du comité se sont penchés sur un portrait général du milieu composé de données démographiques, économiques et sociales. Ils ont ensuite effectué un recensement des services offerts aux aînés sur le territoire. Puis, des consultations ont été organisées afin de permettre aux aînés de témoigner directement de leurs besoins.

Il est possible de consulter le rapport synthèse de ces premières étapes de la démarche MADA au hautegaspesie.com. C'est donc en se basant sur les résultats de ce diagnostic du milieu, ainsi que sur des exemples de mesures implantées avec succès ailleurs au Québec, que le comité a pu élaborer le contenu de la politique des aînés de la ville de Sainte-Anne-des-Monts et de son plan d'action.

Grâce à la mise en oeuvre de cette politique, la ville souhaite faire de son milieu un endroit où il fait bon vieillir. La mise en place d'actions concrètes au bénéfice des aînés, facilement réalisables, contribuera grandement à améliorer la qualité de vie de tous les aînés de Sainte-Anne-des-Monts.

Objectifs de la démarche MADA :



Favoriser le vieillissement actif et en santé des aînés;



Aider les municipalités à adapter leurs politiques, leurs services et leurs infrastructures au vieillissement de la population;



Encourager la participation des aînés dans la communauté et créer des milieux sains, sécuritaires et accueillants;



Favoriser le maintien à domicile et l'inclusion sociale des aînés.

2

Comité de pilotage

Le comité de pilotage de la démarche MADA de la ville de Sainte-Anne-des-Monts est composé des membres suivants :

Monsieur Simon Deschênes, élu responsable de la démarche MADA à la Ville de Sainte-Anne-des-Monts

Monsieur Mario Dupuis, conseiller municipal de la Ville de Sainte-Anne-des-Monts

Madame Cécile Girard, présidente du Club des 50 ans et + de Sainte-Anne-des-Monts

Madame Denise Mercure, secrétaire du Club des 50 ans et + de Tourelle

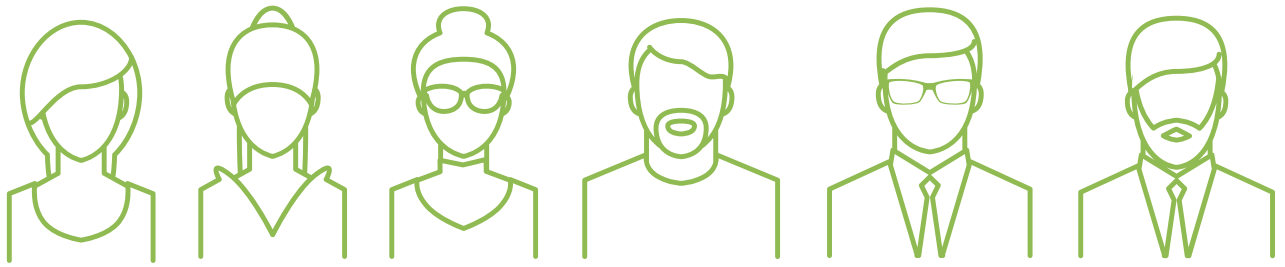
Madame Rose-Aimée Saint-Laurent, présidente du Club des 50 ans et + de Tourelle

Accompagnés par le chargé de projet, monsieur Jérôme Emond, les membres du comité ont eu pour mandat d'élaborer la politique des aînés et le plan d'action de la ville de Sainte-Anne-des-Monts, à partir des besoins identifiés par les aînés eux-mêmes. C'est donc en s'appuyant sur le portrait du milieu et sur les besoins qui ont été exprimés par les aînés que le comité a défini les actions qui ont été privilégiées.

La démarche MADA a été menée conjointement dans les différentes localités du territoire. Ainsi, au total, ce sont 60 personnes de partout dans la MRC qui ont offert leur temps et leurs connaissances en participant à l'un des neuf comités locaux ou au comité supralocal de la démarche.

3

Définition d'un aîné



Pour des fins pratiques, les citoyennes et les citoyens âgés de 55 ans et plus ont été directement visés par les travaux menés dans le cadre de la démarche MADA. Cette politique des aînés se veut cependant inclusive et s'adresse à l'ensemble de la population, ne serait-ce qu'afin de sensibiliser les plus jeunes aux réalités et aux problèmes vécus par leurs aînés.

Il importe également de souligner que les aînés ne forment pas un bloc homogène. Bien que plusieurs personnes, souvent plus âgées, doivent composer avec une perte d'autonomie plus ou moins marquée, de nombreux aînés sont toujours actifs dans notre société. Ils s'impliquent bénévolement dans divers organismes, apportent du soutien à des proches dans le besoin et font encore parfois partie du marché du travail.

Le plan d'action découlant de la politique prend donc cette réalité en compte et propose une diversité de mesures bénéficiant à tous les groupes d'aînés. Quelques actions s'adressent aussi à l'ensemble des citoyens ou à un groupe plus large que strictement les aînés, par exemple celles visant l'amélioration de l'accessibilité des espaces extérieurs et des bâtiments.

Par leurs expériences et leurs connaissances, les aînés sont une richesse pour Sainte-Anne-des-Monts. Il est donc essentiel de mettre des mesures en place afin de favoriser leur participation dans notre communauté le plus longtemps possible.



4

Portrait de la Ville

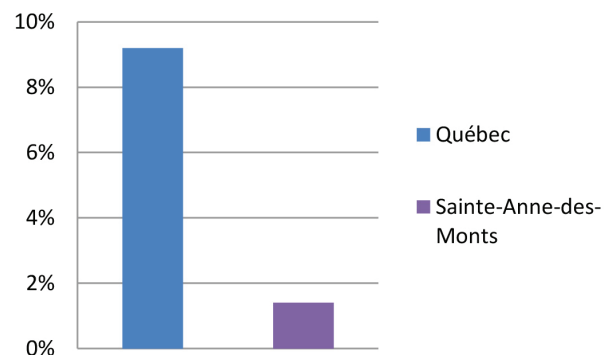
4.1. Données démographiques et socio-économiques

En 2011, la ville de Sainte-Anne-des-Monts comptait 6 930 habitants. À l'instar de la population de l'ensemble du Québec, celle de la ville augmentait entre 2001 et 2011. Les dernières projections de l'Institut de la statistique du Québec anticipent une diminution pour les prochaines années.

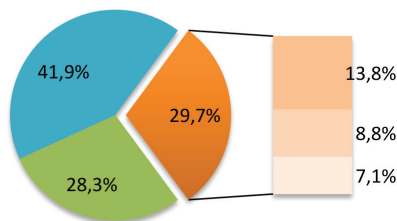
La population de Sainte-Anne-des-Monts est parmi celles qui vieillissent le plus rapidement au Québec. En 2011, l'âge médian y était de 49,1 ans, alors qu'il était de 41,9 ans pour la province. De même, le pourcentage de personnes âgées de 55 ans et plus y était supérieur à celui de la province.

L'Institut de la statistique du Québec prévoit que les groupes des 65 à 74 ans et des 75 ans et plus verront leur proportion actuelle doubler dans les vingt prochaines années.

Variation de la population, 2001-2011

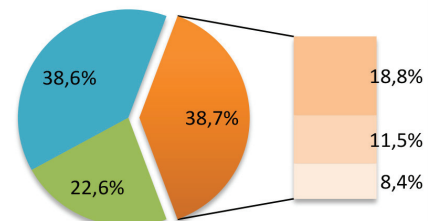


Québec



0-24 ans 25-54 ans 55-64 ans
65-74 ans 75 ans et +

Sainte-Anne-des-Monts



0-24 ans 25-54 ans 55-64 ans
65-74 ans 75 ans et +



Chez les 65 ans et plus, 65,2 % des gens de la région bénéficient du Supplément de revenu garanti, comparativement à 44,5 % au Québec.



Chez les 65 ans et plus, 66,1 % des gens de la région ne détiennent pas de diplôme d'études secondaires, comparativement à 47,4 % au Québec.



16,7 % des 55 à 64 ans et 34,7 % des 65 ans et plus de la MRC ne détiennent pas de permis de conduire.



1/4 des 65 ans et plus de la région sont seuls à leur domicile et 1/3 vivent avec une limitation d'activités.

4.2. Constats tirés des consultations

L'objectif des consultations auprès des aînés était d'identifier leurs besoins en fonction des huit champs d'action de la démarche MADA : respect et inclusion sociale, participation sociale, engagement social et citoyen, espaces extérieurs et bâtiments, transport, habitat, soutien communautaire et services de santé, communication et information.

Bien que traités séparément, ces thèmes abordés lors des consultations se sont tous avérés interdépendants. Pour chacun d'entre eux, voici le constat général qui a été dégagé.

Respect et inclusion sociale :

La création de comités de visites amicales ou d'un réseau d'appels amicaux est une solution prioritaire à mettre en place pour répondre au problème d'isolement vécu par de nombreux aînés, situation qui risque de croître dans les années à venir.

Participation sociale :

Des ajustements pourraient être apportés à l'offre d'activités dans certains milieux pour répondre à des intérêts plus larges, mais les gens sont généralement satisfaits.

Engagement social et citoyen :

Avec le vieillissement de la population et l'essoufflement des bénévoles, plusieurs organismes contribuant de longue date à la vitalité des communautés risquent de disparaître à moyen terme, particulièrement dans l'est de la MRC.

Espaces extérieurs et bâtiments :

Les problèmes d'accessibilité aux bâtiments municipaux, aux commerces et aux espaces publics extérieurs sont vécus différemment d'une municipalité à l'autre.

Transport :

L'horaire et les itinéraires du système de transport collectif ne sont pas toujours adaptés aux besoins des aînés et leur amélioration ou l'implantation d'un système de covoiturage organisé devra être étudiée.

Habitat :

Les aînés sont extrêmement attachés à leur milieu de vie; ainsi, quitter leur maison est un choix déchirant, particulièrement dans les villages où il n'y a pas d'offre de logements locatifs ou de ressources d'hébergement.

Soutien communautaire et services de santé :

Les services de soutien communautaire et de santé dont bénéficient les aînés sont généralement satisfaisants malgré certaines lacunes pouvant partiellement être compensées par la création d'un réseau d'entraide ou d'échange de services.

Communication et information :

Les aînés connaissent mal ou peu les ressources et les services qui leur sont offerts et présentement, il n'y a pas de moyen de communication satisfaisant pour les rejoindre.

5

Orientations de la politique

En considérant les caractéristiques de notre milieu et les besoins identifiés par les aînés, les membres du comité de pilotage ont défini les orientations à privilégier dans la politique des aînés de la ville de Sainte-Anne-des-Monts. Celles-ci serviront de guide à la ville dans ses interventions auprès de ses citoyens âgés de 55 ans et plus.

Les orientations qui pouvaient être choisies correspondent aux huit champs d'action de la démarche MADA. Sept d'entre eux ont été sélectionnés par le comité. Leurs définitions sont tirées de l'édition 2013-2014 du *Guide d'accompagnement pour la réalisation de la démarche Municipalité amie des aînés* du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec.



RESPECT ET INCLUSION SOCIALE

L'inclusion sociale et le respect sont des déterminants de la santé et du bien-être des aînés. Le vieillissement actif considère l'inclusion comme un élément important de l'engagement et de la participation sociale, citoyenne et économique des aînés.



PARTICIPATION SOCIALE

La participation à la vie sociale constitue un besoin élémentaire des personnes, notamment des aînés. Participer à la vie familiale, communautaire, culturelle, économique et politique de son milieu permet de maintenir des liens et de donner un sens à la vie.



ENGAGEMENT SOCIAL ET CITOYEN

La contribution des aînés est essentielle à la société. Être engagé dans la vie sociale, politique et économique constitue un déterminant de la santé des aînés. Ceux-ci doivent avoir des possibilités de contribuer à la société, tant par le bénévolat que la participation citoyenne ou par toute autre forme d'engagement.



ESPACES EXTÉRIEURS ET BÂTIMENTS

Les environnements bâtis jouent un rôle important dans la santé, la participation et la sécurité des aînés. Des espaces extérieurs et des édifices publics adaptés et accessibles soutiennent la contribution et la participation sociale des aînés.



HABITAT

L'habitation est une condition primordiale au bien-être des aînés. L'indépendance et la qualité de vie des aînés dépendent de l'adéquation entre leur habitation et l'accès aux services de proximité.



SOUTIEN COMMUNAUTAIRE ET SERVICES DE SANTÉ

Les services de santé et de soutien communautaire sont indispensables pour la santé et l'indépendance des aînés. Une offre de soins adaptés mis à la disposition des aînés nécessite une concertation entre différents acteurs du milieu comme les services sociaux, la santé, l'habitation, le secteur municipal et les organismes communautaires.



COMMUNICATION ET INFORMATION

La communication est une opération fondamentale entre les personnes. Elle est liée à l'inclusion et à la participation sociale. La santé et le bien-être des aînés sont rattachés à la diffusion et à l'accessibilité de l'information.

6

Mise en œuvre et suivi du plan d'action

Dans le plan d'action annexé à la politique, un ou des objectifs à atteindre ainsi que plusieurs actions concrètes à mettre en place au cours des trois prochaines années sont liés à chacune des sept grandes orientations priorisées.

Les membres du comité de pilotage ont proposé, avec un souci particulier, des mesures réalistes et réalisables en fonction des ressources disponibles et selon la partie prenante la plus appropriée (locale ou supralocale). Les organisations qui ont pris en charge une mesure seront responsables de sa réalisation, avec l'aide des partenaires identifiés au plan d'action et des ressources mises à leur disposition.

Un comité de suivi sera mis en place, épaulé par un employé mandaté à cet effet au niveau supralocal, afin de soutenir la réalisation et d'évaluer les mesures du plan d'action. Les rencontres de ce comité auront lieu au moins deux fois par année.

L'échéancier et les résultats attendus fixés pour chaque mesure du plan d'action permettront au comité de dresser facilement un bilan des réalisations de la démarche MADA. Grâce à ces indicateurs, il sera possible d'établir si les actions ont été implantées avec succès et si elles ont permis d'atteindre ou non leurs objectifs.



7 Conclusion

Le vieillissement de la population est un enjeu important. Tous les secteurs de la société devront s'adapter à cette nouvelle réalité. En s'impliquant dans la démarche MADA, la ville de Sainte-Anne-des-Monts s'est dotée d'une politique et d'un plan comportant des actions concrètes à mettre en place en faveur des aînés de son milieu.

Toute la communauté est invitée à se mobiliser et à contribuer à la concrétisation de cette politique des aînés. Nous espérons que les efforts fournis par les membres du comité de pilotage et par toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à la réalisation de la démarche MADA aient un impact positif réel dans la vie des aînés de Sainte-Anne-des-Monts.



8

Remerciements

MERCI SPÉCIALEMENT aux membres du comité de pilotage pour leur dynamisme et leur enthousiasme (cf. liste complète des membres à la page 8)... et aux aînés rencontrés pour avoir exprimé sans réserve leurs besoins lors des consultations, parfois même avec émotions!

MERCI aux personnes suivantes pour leur collaboration à la démarche :

- Renelle Bourdages, Comité ATI
- Vanessa Caron, MRC de La Matanie
- Jovette Cloutier, Clubs des 50 ans et + de La Haute-Gaspésie (Carrefour 50 + du Québec)
- Alvin Doucet, Carrefour action municipale et famille
- Marie-Pierre Drolet, Table autonome des aînés des Collines (Outaouais)
- Gérald Gagné, Clubs des 50 ans et + de La Haute-Gaspésie (Carrefour 50 + du Québec)
- Thérèse Lepage, CISSS de la Gaspésie (secteur Haute-Gaspésie)
- Julie Mimeault, Association la Croisée
- Éliane Pelletier, Travail de proximité auprès des aînés

MERCI aux organisations suivantes essentielles à la réalisation de la démarche :

- Centre d'action bénévole des Chic-Chocs
- MRC de La Haute-Gaspésie
- Ville de Sainte-Anne-des-Monts
- Secrétariat aux aînés
- Table régionale de concertation des aînés Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine



Plan d'action 2016-2018

Politique des aînés de la ville de
Sainte-Anne-des-Monts



ORIENTATION : RESPECT ET INCLUSION SOCIALE

Objectifs	Actions	Responsables et partenaires ciblés	Ressources	Échéancier			Résultats attendus
				1	2	3	
Briser l'isolement vécu chez les aînés	Offrir un service de transport aux gens isolés pour se rendre à des événements et à des activités	R Organismes	\$	✓			Les aînés isolés pourront plus facilement se rendre et rencontrer des gens lors de ces occasions.
Contribuer à l'inclusion des personnes pauvres	Conserver la tarification réduite pour les aînés de certaines activités de loisir offertes par la Ville	R Ville	\$	En continu			Plusieurs activités seront accessibles à frais réduits, ce qui favorisera la participation des aînés.
Développer des activités intergénérationnelles dans le milieu	Continuer à intégrer des activités intergénérationnelles dans la programmation des organismes	R Organismes	\$	En continu			Des activités intergénérationnelles en tous genres se tiendront ponctuellement.
	Faire connaître aux jeunes l'histoire de la ville par des activités avec des aînés à la bibliothèque ou dans les écoles	R Bibliothèque ou écoles	\$		✓		Des liens se tisseront entre les participants de ces deux groupes.

Ressources : \$ = moins de 500 \$ \$\$ = entre 500 \$ et 5 000 \$ \$\$\$ = entre 5 000 \$ et 25 000 \$ \$\$\$\$ = plus de 25 000 \$

Les responsables et les partenaires ciblés ne sont pas limitatifs

L'année indiquée dans l'échéancier correspond à celle du début des travaux



ORIENTATION : PARTICIPATION SOCIALE

Objectifs	Actions	Responsables et partenaires ciblés	Ressources	Échéancier			Résultats attendus
				1	2	3	
Soutenir le dynamisme de la communauté	Maintenir et bonifier les activités et les événements, offerts spécifiquement aux aînés ou ouverts à tous, organisés par les différents organismes dans la communauté	R Organismes P Ville	\$				Les activités et les événements appréciés se poursuivront et de nouveaux viendront s'ajouter à l'offre.
	Privilégier les demandes en concordance avec la présente politique des aînés dans la politique d'aide financière aux organismes de la ville	R Ville	\$	✓			La ville collaborera et supportera les organismes qui mettront en place des actions en faveur des aînés.



ORIENTATION : ENGAGEMENT SOCIAL ET CITOYEN

Objectifs	Actions	Responsables et partenaires ciblés	Ressources	Échéancier			Résultats attendus
				1	2	3	
Soutenir le bénévolat des aînés dans la communauté	Prévoir des façons de remercier les bénévoles (activités reconnaissances, cartes personnalisées, etc.)	R Organismes P Ville	\$\$		✓		Les bénévoles se sentiront valorisés dans leur rôle et poursuivront leur implication plus longtemps.
Changer la perception et le comportement des gens envers les aînés	Prévoir des façons de valoriser l'apport des aînés à la communauté (journée internationale des aînés, repas communautaire annuel, etc.)	R Clubs des 50 ans et + P Ville	\$\$		✓		Les aînés se sentiront valorisés et la population prendra conscience de leur importance pour le milieu.



ORIENTATION : ESPACES EXTÉRIEURS ET BÂTIMENTS

Objectifs	Actions	Responsables et partenaires ciblés	Ressources	Échéancier 1 2 3			Résultats attendus
Permettre aux aînés de se réapproprier les espaces extérieurs de la ville	Maintenir les infrastructures municipales de loisir actif en bon état (sentiers, haltes, parcs, centre de plein air, aréna, terrain de tennis, etc.)	R Ville	\$\$\$	En continu			Les aînés continueront d'avoir accès à une offre de loisirs actifs dans leur milieu.
	Faire du parc multifonctionnel un parc intergénérationnel (jeux, modules d'exercices et balançoires pour aînés, etc.)	R Ville	\$\$\$\$		✓		Plusieurs équipements seront mis à la disposition des aînés qui les utiliseront.
Assurer la sécurité des usagers de la route	Acquérir un panneau indicateur de vitesse et l'installer en alternance dans les secteurs problématiques	R Ville	\$\$\$	✓			Ces endroits seront plus sécuritaires.
	Diminuer l'inclinaison des trottoirs aux intersections lors de leurs réfections	R Ville	\$\$			✓	Les trottoirs seront plus sécuritaires pour les piétons.



ORIENTATION : HABITAT

Objectifs	Actions	Responsables et partenaires ciblés	Ressources	Échéancier			Résultats attendus
				1	2	3	
Favoriser le maintien des aînés dans leur milieu	Conserver le règlement pour soutenir les projets de maisons intergénérationnelles	R Ville	\$	En continu			Des citoyens continueront de profiter des avantages financiers offerts par ce programme.
	Évaluer les besoins et l'intérêt des aînés en matière d'habitation collective	R Ville	\$\$	✓			Les aînés seront consultés sur leurs besoins en habitation.
	Rechercher et favoriser la venue de promoteurs privés pour bonifier l'offre de logements pour aînés autonomes dans la ville	R Ville	\$\$		✓		La ville étudiera tout projet immobilier qui lui sera soumis.



ORIENTATION : SOUTIEN COMMUNAUTAIRE ET SERVICES DE SANTÉ

Objectifs	Actions	Responsables et partenaires ciblés	Ressources	Échéancier			Résultats attendus
				1	2	3	
Favoriser le maintien des aînés à domicile	Appuyer le projet de développement d'un service de popote roulante dans la ville	R Entre-Tiens de la Haute-Gaspésie P Ville	\$	✓			Plusieurs aînés en profiteront pour bien s'alimenter sans avoir à cuisiner.



ORIENTATION : COMMUNICATION ET INFORMATION

Objectifs	Actions	Responsables et partenaires ciblés	Ressources	Échéancier			Résultats attendus
				1	2	3	
Améliorer la diffusion de l'information dans la communauté	S'assurer que le nouveau plan de communication de la ville prévoit des façons de faire circuler l'information concernant spécifiquement les aînés (activités, services, programmes et nouveautés)	R Ville	\$	✓			Les aînés ainsi que leurs proches connaîtront mieux les services et les programmes qui leur sont offerts et les utiliseront davantage.
	Poursuivre la diffusion du bottin des loisirs de la ville et y augmenter la visibilité des activités gratuites	R Ville P Organismes	\$	En continu			Les aînés connaîtront mieux et participeront plus aux activités offertes dans le milieu.
Permettre aux aînés de mieux connaître les programmes et les services existants	Organiser des conférences pour les aînés données par des professionnels (médecin, pharmacien, notaire, etc.) et par des responsables de services	R Clubs des 50 ans et +	\$\$	✓			Plusieurs aînés assisteront à ces rencontres et poseront directement leurs questions aux responsables et aux professionnels.
Assurer le suivi de la démarche MADA	Faire un bilan annuel de la réalisation du plan d'action de la démarche MADA	R Comité MADA P Ville	\$	✓			Les citoyens seront au fait des actions mises en place et de celles à venir.



«Plus que tout autre symbole, le phare représente les aînés de la Haute-Gaspésie. Ces hommes et ces femmes nous passent le flambeau de leurs expériences; ces hommes et ces femmes sont des repères pour le reste de la société. Au même titre que les trois phares de notre territoire ont guidé les bateaux et les ont protégés des écueils, les aînés nous aident à emprunter le bon chemin que nous pavons dans notre vie; en somme, ils nous permettent d'éclairer nos choix.»

Les membres du comité de pilotage de la démarche MADA de la MRC



En partenariat avec :

